Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS	3 TO:
RETOURNER	LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - P	PWGSC / Réception des sour
TDCCC	

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

## SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires** 

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

## Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et services maritimes 11 Laurier St. / 11, rue Laurier 6C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

Title - Sujet						
MARINE KNUCKLE BOOM C	RANES					
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.				
F7049-130167/A			002			
Client Reference No N° de référence du client		Date				
F7049-130167			2013-12-20			
GETS Reference No N° de référence de SEAG						
PW-\$\$ML-043-24152						
File No N° de dossier	File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME					
043ml.F7049-130167						
Solicitation Closes - L'invitation prendat - à 02:00 PM on - le 2014-01-14			in	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST		
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: Other-Autre:  Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:  Byron, Dan  Byron, Dan  Byron, Dan						
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX			
(819) 956-0691 ( )			( ) -			
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisse	ur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to	sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à	signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en ca	ractères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

F7049-130167/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

043ml

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

F7049-130167 043mlF7049-130167

La modification 2 à la demande de soumissions vise à (1) présenter les questions et réponses dans la demande de soumissions.

- (1) AJOUTER: les questions et réponses suivants dans la demande de soumissions.
  - **10. QUESTION: point 2.2**: Nous ne voyons aucun problème à offrir la grue marine certifiée par l'une des sociétés de l'IACS. Ici je propose la LR. Cependant, nous ne connaissons rien du programme de délégation des inspections obligatoires (PDIO) qui est mentionné au même point. Pouvez-vous nous dire quelles sont ses exigences? Qu'est-ce cela met en cause?

**RÉPONSE:** Le PDIO donne un aperçu des quatre sociétés de classification : la Lloyds, l'ABS, DNV-GL et le BV. On demande l'une de ces sociétés de l'IACS. La LR répond à cette exigence.

11. QUESTION: - point 3.1 : Le « facteur de sécurité de 5 » est-il demandé pour la grue ou seulement pour les crochets et les manilles?

**RÉPONSE**: Le facteur de sécurité sera de 4, car la capacité de la grue dépasse 10 tonnes. Ceci est une exigence s'appliquant à la structure de la grue comme résumé au calendrier 6 du *Règlement sur les cargaisons, la fumigation et l'outillage de chargement* en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada* de 2001. Tous les facteurs de sécurité se trouvent dans ce document.

**12**. **QUESTION: - point 3.5** : Pouvez-vous m'envoyer un croquis illustrant l'utilisation demandée de la grue?

**RÉPONSE:** Les grues servent principalement au chargement de l'équipement, des marchandises, des pièces de rechange, ainsi qu'à la manœuvre de la passerelle lorsque le navire arrive dans un port ou le quitte. Elles sont aussi utilisées pour soulever une écoutille portative (portable plat hatch) et pour en ouvrir une autre plus bas sur la structure. À l'occasion, elles pourraient être utilisées pour remorquer un dispositif de mise hors service de chalut pour lequel le cas de chargement latéral a été mentionné.

13. QUESTION: - point 3.6.4 : Concernant la capacité d'abaissement lors d'une situation d'urgence comme une panne de courant, pouvons-nous répondre à cette exigence avec une unité d'alimentation avec pompe manuelle d'urgence? Est-ce suffisant ou pensez-vous qu'un autre dispositif est demandé? Quelle sorte de dispositif?

**RÉPONSE:** La pompe manuelle d'urgence est suffisante pour cette capacité opérationnelle.

- **14. QUESTION: point 4.1**: Nous comprenons que la grue doit :
  - travailler dans des conditions d'état de la mer 1, et
  - résister à des vents de 50 nœuds, seulement lorsque fermée Cette interprétation est-elle correcte?

**RÉPONSE**: La grue sera seulement utilisée au large dans un état de la mer 1 et doit pouvoir être utilisée par des vents de 50 nœuds lorsque le navire est dans un port protégé ou à quai. Lorsque la grue est fermée ou entreposée, la vitesse du vent atteindra 80 à 100 nœuds. Cela n'a pas été spécifié dans l'énoncé des besoins techniques d'origine.

## FIN DE LA MODIFICATION 2 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS